

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 15 Septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 26 Septembre 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Michel CHAMBRIN, Thierry PICHON, Bernard GUERTON,

Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES, Priscilla MALLET, Chantal IMBAULT

Etait également présent : Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin)

Absents excusés : Mrs Gérard BAZIN, André VILLARD (Pouvoir à Mr Thierry PICHON), Christophe MENAGER (pouvoir à Mme Isabelle MARQUES), Pierre COISNON, Mme Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce)

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 12

Monsieur Thierry PICHON a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. D'autoriser le Maire à signer une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques pour la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire sur internet des titres exécutoires émis par la collectivité adhérente dont le recouvrement est assuré par le comptable public assignataire.
2. Après avoir pris connaissance du plan des chemins établi en 1999 par la SCP BOUIS-DELAUNAY précisant le tracé du "nouveau" réseau de chemins, d'approuver le nouveau réseau des chemins établi suite au remembrement des communes associées d'Outarville et de ses extensions.

3. D'autoriser le Maire à passer convention avec les riverains d'Allainville-en-Beauce pour l'acquisition de la partie du chemin attenant à chaque propriété et autoriser le Maire à poursuivre sa mission.
4. D'autoriser le Maire à passer convention avec les riverains de Faronville pour l'acquisition de la partie du chemin attenant à chaque propriété et autoriser le Maire à poursuivre sa mission.
5. D'autoriser le Maire à passer convention avec les riverains d'Outarville pour l'acquisition de la partie du chemin attenant à chaque propriété et autoriser le Maire à poursuivre sa mission.

II- DEVIS :

Les membres du conseil municipal, ont adopté le devis suivant :

1. Entreprise SEIT HYDR'EAU

Travaux de réparation de la pompe de recyclage du BAFN d'Outarville pour la somme de 1 433,64 € HT soit 1 714,63 € TTC.

Le maire informe le conseil qu'il a donné l'ordre de service à l'entreprise ARMS pour l'installation d'un évier et sous évier dans la cuisine du local CAO et raccordement de la gazinière au gaz de ville pour la somme de 941,20 € HT soit 1 125,68 € TTC. Il est important que ces travaux (dépenses de fonctionnement) soient achevés rapidement afin de permettre la location de cette salle désormais mise aux normes actuelles

III- AFFAIRES DIVERSES :

- Le SITOMAP de Pithiviers a décidé de lancer une nouvelle opération d'aide au compostage domestique auprès des usagers résidant sur le territoire du syndicat. Chaque foyer a la possibilité d'acheter un composteur de son choix dans le commerce, le SITOMAP pourra ensuite subventionner cet achat suivant certaines modalités. Une affiche concernant les modalités sera affichée dans les panneaux d'affichage de chaque commune associée d'Outarville.
- Le Maire informe le conseil de la mise en place d'un conteneur de collecte des textiles, linge de maison et chaussures par le SITOMAP pour le compte de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire, sur le parking situé derrière le Trésor Public.
- La Direction Générale des Finances Publiques demande de prendre en compte la nouvelle dénomination des sites qui abritent les anciens services des impôts et du Trésor Public, au regard de la signalisation urbaine. Le conseil municipal attendra la prochaine commande de signalétique du budget 2012.

- Le Maire donne lecture d'un courrier de l'association des Maires du Loiret, en réponse faite à l'un des maires du Canton. Il sera nécessaire que les employés communaux susceptibles d'utiliser le tracteur communal suivent une formation spécifique (CACES 1). Contact sera pris avec les communes de la Communauté de Communes pour savoir si une mutualisation de cette formation est possible.
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie informe le conseil que la commune pourra être subventionnée à hauteur de 50% pour le projet du lancement d'un diagnostic sur le réseau d'eau afin d'améliorer le rendement.
- Le Maire fait part des remerciements de l'association "Familles Rurales" pour le versement de la subvention accordée pour l'année 2011 qui a permis le bon fonctionnement du centre aéré.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de la ville de Pithiviers pour la prise en charge des frais d'écolage d'un enfant d'Outarville scolarisé en classe d'intégration à Pithiviers. Le Maire souligne que les frais d'écolage pour tous les élèves scolarisés en CLIS et en âge de scolarité obligatoire, sont à la charge de la commune.
- Le Maire informe les membres du conseil que lors de l'établissement du budget 2010, l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics des communes de la Communauté de Communes a été prévue. Par ailleurs, l'utilisation d'un défibrillateur est certes à la portée de chacun, mais une formation initiale du personnel communal et d'élus locaux est envisagée. Plusieurs dates de formation sont proposées, il est donc demandé aux membres du conseil de retenir une date et d'indiquer le nombre de personnes concernées pour cette formation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.